

Véhicule de Remplacement



Le Principe

ALD Automotive propose de mettre à disposition temporairement un véhicule de remplacement en cas d'immobilisation du véhicule d'entreprise.

- La réservation se fait sur simple appel téléphonique auprès du Service Relations Conducteurs ALD Automotive (0825 85 85 85).
- ALD Automotive organise la mise à disposition du véhicule avec votre collaborateur, auprès du loueur courte durée agréé le plus proche.

- Sur présentation de sa carte de services et de son permis de conduire, votre collaborateur retire le véhicule de remplacement, sans avance de fonds.

Deux formules vous sont proposées :

- Véhicule de Remplacement au forfait
- Véhicule de Remplacement au Réel

Vos Avantages

- Vous bénéficiez des tarifs négociés par ALD Automotive avec ses partenaires.
- La mobilité de vos collaborateurs est garantie par la couverture nationale des points de locations agréés (plus de 2 500 points de vente).
- Tout est pris en par ALD Automotive : de la réservation au règlement des factures, vos collaborateurs n'ont rien à faire.
- Les garanties d'assurance et d'assistance sont incluses dans le cadre des contrats de location courte durée.